



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Projet de loi 21
Plus qu'une formalité : les droits humains sont en jeu

Montréal, le 3 mai 2019 - La **Ligue des droits et libertés** (LDL) dénonce la manière dont seront menées les consultations de la Commission des institutions sur le projet de loi 21, Loi sur la laïcité de l'État. « Seulement une trentaine d'individus et d'organisations prendront la parole, pour un total de six jours de commission parlementaire. C'est bien peu considérant à quel point cette question est délicate. On s'apprête à enlever des droits à un grand nombre de personnes! », déclare Christian Nadeau, président de la LDL.

Pour la LDL, le gouvernement ne doit pas traiter cette question comme une simple formalité en commission parlementaire, mais bien comme un choix politique exigeant une délibération large avec la population québécoise. « En sacrifiant ainsi la diversité et la pluralité des points de vue, le gouvernement gouverne au gré de faux consensus et non en respect d'une société de droits. D'autant plus qu'à l'heure actuelle, le débat se fait sur des bases erronées, au détriment des droits de populations qui subiront l'impact de ce projet de loi », continue M. Nadeau.

« Pour la première fois dans notre histoire, on s'apprête à modifier et affaiblir la Charte des droits et libertés de la personne sans consensus des partis représentés à l'Assemblée nationale et sans que plusieurs groupes directement concernés aient été entendus et consultés. Procéder de la sorte banalise le statut de la Charte, qui garantit pourtant les droits de toutes et tous » rajoute Alexandra Pierre, porte-parole de la LDL.

Le 16 mai 2019 à 15h, la LDL présentera son mémoire devant la Commission des institutions. D'ici là, elle invite les citoyennes et citoyens du Québec à se faire entendre auprès de la Commission des institutions en envoyant leur avis au gouvernement par courriel à ci@assnat.qc.ca.

À propos de la Ligue des droits et libertés

La LDL est un organisme sans but lucratif, indépendant et non partisan, issu de la société civile québécoise et affilié à la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH). Depuis plus de 50 ans, elle milite en faveur de la défense et de la promotion de tous les droits humains reconnus par la Charte internationale des droits de l'homme.

-30-

RENSEIGNEMENTS :

Elisabeth Dupuis, Responsable des communications
Ligue des droits et libertés
Cell : (514) 715-7727
Courriel : communication@liguedesdroits.ca